



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS
Corps départemental de sapeurs-pompiers

Politique de confidentialité Conformité au RGPD SDIS25

Le service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'engage à ce que les traitements de données personnelles effectués dans le cadre de son activité soient conformes au règlement européen n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à caractère personnel et à la loi Informatique et Libertés.

La notion de données personnelles (les « Données Personnelles ») désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne est « identifiable » dès lors qu'elle peut être identifiée, directement ou indirectement, en particulier par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

Les Données Personnelles collectées peuvent inclure notamment et de façon non limitative, les nom et prénoms, adresse postale, adresse mail, numéros de téléphone, date de naissance, adresse IP et toutes autres Données Personnelles pouvant s'avérer pertinentes aux fins énoncées ci-après. Les Données Personnelles collectées se limitent cependant aux données strictement nécessaires aux finalités du traitement concerné.

Qui collecte les données à caractère personnel ?

Le Responsable de traitement est M le président ou Mme la présidente du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, ou SDIS25,
10, chemin de la clairière
25000 BESANCON

A qui s'adresse cette Politique ?

La présente « Politique de Protection des Données Personnelles » a pour objet d'informer toutes les personnes physiques concernées (« Vous, Votre/Vos ») sur la manière dont le SDIS25 France collecte et utilise Vos Données Personnelles et sur les moyens dont Vous disposez pour contrôler cette utilisation.



La présente Politique s'adresse :

- à tout agent du SDIS25: SPP, SPV ou PATS, stagiaire, apprenti, etc...
- à tout partenaire extérieur : prestataires, élus, invités
- à tout public

Quels sont les modes de collecte concernés ?

Le SDIS25 collecte des Données Personnelles en ligne (y compris par e-mail), par papier ou par voie orale (lors d'un entretien ou par téléphone) et la présente Politique s'applique quel que soit le mode de collecte ou de traitement.

Finalité des données collectées

Vos données sont traitées pour les finalités suivantes :

- permettre la navigation sur le site et sa traçabilité ;
- améliorer la navigation sur le site via les données de connexion et d'utilisation ;
- téléchargement de documentation ;
- candidature à une offre d'emploi ou spontanée ;
- obtention d'une attestation d'intervention ;
- traitement de votre demande d'information.

Le Sdis 25 ne commercialise pas vos données personnelles. Elles sont uniquement utilisées par nécessité ou à des fins statistiques et d'analyse par les personnes habilitées.

Durée de conservation

Les données personnelles collectées sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles ces données sont collectées et traitées.

Utilisation des cookies

Lors de votre visite sur le site www.sdis25.fr, des cookies peuvent être placés sur votre appareil. Nous utilisons ces cookies pour offrir une expérience d'utilisation optimale à nos visiteurs réguliers. Si vous visitez le site du SDIS25, nous vous conseillons d'activer vos cookies.

A qui sont transmises vos données ?

- **Les données sont transmises aux agents du SDIS25**

Les données sont transmises aux services et/ou agents dont les traitements nécessaires au bon fonctionnement du SDIS25 nécessitent leur exploitation.



• Les données sont transmises aux prestataires du SDIS25

Vos Données Personnelles (tout ou partie) sont susceptibles d'être confiées en fonction de leur objet, aux partenaires extérieurs (Autres fonctions publiques, prestataires, ...) si les traitements nécessaires au bon fonctionnement du SDIS25 le nécessitent. Les traitements réalisés par les partenaires du SDIS25 sont encadrés par des accords dans lesquels les sous-traitants s'engagent à respecter les lois et règlement applicables, et plus généralement l'ensemble des obligations mises à leur charge, notamment en matière de protection de la sécurité et de la confidentialité des Données Personnelles.

Le site internet peut vous proposer des liens hypertextes vers d'autres sites internet pouvant vous apporter un surplus d'informations qualifiées. Le SDIS25 ne peut être tenu responsable des contenus qu'il n'édite pas, l'Utilisateur reconnaissant que ce site et les services de tiers ou de partenaires sont totalement indépendants. La redirection proposée vers un site tiers ne vaut pas recommandation et le SDIS25 n'est en aucun cas responsable du contenu éditorial proposé dans les sites concernés.

Transfert de vos données hors de l'Union européenne ?

Aucune donnée personnelle recueillie n'est transféré à destination de pays hors de l'Union Européenne sauf consentement dûment donné par l'agent. En ce cas le SDIS25 s'assure que les règles du RGPD sont appliquées dans ce pays.

Quels sont vos droits ?

En application des articles 14 à 22 du règlement 2016/679 du 27 avril 2016, toute personne physique dont les données personnelles auront été collectées par le SDIS25 a la faculté d'exercer les droits suivants :

- **droit d'accès** : vous pouvez solliciter une copie des données qui vous concernent personnellement ;
- **droit de rectification** : vous pouvez modifier une donnée qui serait inexacte vous concernant ;
- **droit d'opposition** : vous pouvez vous opposer à ce que nous traitons vos données ; dans la limite des conditions de l'article 21 du RGPD ;
- **droit à l'effacement** : vous pouvez demander à ce que nous effacions les données qui vous concernent ; dans la limite des conditions de l'article 17 du RGPD ;
- droit d'opposition au **profilage** ;
- droit à la **limitation du traitement**.



Par ailleurs, lorsque vous donnez votre consentement au traitement de vos données à caractère personnel, vous avez la faculté de le retirer à tout moment sauf si ces données sont nécessaires au bon fonctionnement des services du SDIS25.

Enfin, lorsqu'une violation de données à caractère personnel susceptible d'engendrer un risque élevé pour vos droits et libertés est détectée, vous serez informé de cette violation dans les meilleurs délais.

Comment exercer vos droits ?

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du SDIS25 par voie électronique ou tout autre moyen. La demande de droit peut être adressée à l'adresse e-mail suivante

– par voie électronique : rgpd@sdis25.fr

– par courrier : Service départemental d'incendie et de secours du Doubs

A l'attention du Délégué à la protection des données,

10, chemin de la clairière

25000 BESANCON

Pour contacter le DPO du SDIS25:

– par voie électronique : dpo@sdis25.fr

– par courrier : Service départemental d'incendie et de secours du Doubs

A l'attention du Délégué à la protection des données,

10, chemin de la clairière

25000 BESANCON

En cas de non-réponse ou de réponse non satisfaisante, vous avez la faculté de saisir l'autorité de protection des données, à savoir la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Que deviennent vos données en cas de décès ?

Vous pouvez formuler des directives relatives à la conservation, l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après décès, conformément à l'article 85 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978. Ces directives anticipées peuvent être générales ou particulières et formulées à l'adresse suivante : rgpd@sdis25.fr. Par défaut et conformément à la loi, les données seront archivées.



La protection physique de vos données personnelles

Il appartient au SDIS25 de définir et de mettre en œuvre les mesures techniques de sécurité, physiques ou logiques, qu'il estime appropriées pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données de manière accidentelle ou illicite.

Parmi ces mesures figurent principalement :

- gestion des accès aux données ;
- l'utilisation d'un protocole de cryptage de type SSL.
- La sauvegarde périodique, externalisée et sécurisée de l'information.
- Un hébergement effectué sur des centres de données situés en France et disposant d'un niveau de sécurité maximal.
- Application régulière et systématique de patchs de sécurité sur les composants de l'infrastructure.
- La protection préventive des stations de travail.
- La protection préventive de l'ensemble des serveurs et la minimisation des configurations (restreindre les applications installées au strict nécessaire, réduire au maximum la version et les services des systèmes d'exploitations).
- Suivi en temps réel et centralisé des défaillances et comportement anormal sur l'ensemble du système d'information.

Pour ce faire, l'entreprise peut se faire assister de tout tiers de son choix pour procéder, aux fréquences qu'elle estimera nécessaire, à des audits de vulnérabilité ou des tests d'intrusion.

En tout état de cause, le SDIS25 s'engage, en cas de changement des moyens visant à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, à les remplacer par des moyens d'une performance supérieure. Aucune évolution ne pourra conduire à une régression du niveau de sécurité.

Violation des données

En cas de violation de données à caractère personnel, le SDIS25 s'engage à en notifier à la CNIL dans les conditions prescrites par le RGPD. Si ladite violation fait porter un risque élevé pour les agents, les partenaires extérieurs ou le public et que les données n'ont pas été protégées, l'entreprise en avisera le public concerné.